

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 MARS 2026**

L'an deux mille vingt et six, le vingt et un mars, le Conseil Municipal de la commune de DONCHERY étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances après convocation légale du 16 mars 2021, sous la présidence de Monsieur Christian WELTER, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19 ; Présents : 18 ; Votants : 19

Etaient présents :

Mr WELTER Christian ; Mme GALLOT Yvelise ; Mr HAPIOT Fabrice ; Mme GALLOT Martine ; Mme LABROCHE Laurence ; Mr HARDY Paul ; Mme DEGLAIRE Sylvie ; Mr LEFEVRE Michel ; Mme DAPREMONT Anita ; Mr GILLET Clément ; Mme GIERAK Justine ; Mr SCHNEIDER Ugo ; Mme SARICA Audrey ; Mr GILLET Yanick ; Mme BLARASIN Florence ; Mr DAZY Eric ; Mme DERVAUX Armelle ; Mr BONNESOEUR Henri.

Absents excusés :

Mr MANCINI Michel donne pouvoir à Mme LABROCHE Laurence.

Monsieur JUSTINE François a été désigné Secrétaire

Le Conseil Municipal :

ELECTION du Maire,

Mme DAPREMONT Anita doyenne de l'assemblée fait lecture des articles L 2122-1, L 2122-4 et L 2122-7 du code général des collectivités territoriales.

Mme DAPREMONT Anita enregistre la candidature de Monsieur WELTER Christian et invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence du benjamin et du doyen de l'assemblée.

Mme DAPREMONT Anita proclame les résultats :

* nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	19
* nombre de bulletins, blancs :	1
* suffrages exprimés :	18
* majorité requise :	10
A obtenu WELTER Christian :	18 voix

ENTENDU le rapport de Monsieur le Maire,

Vu l'article L.2122-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

DECIDE de créer 3 postes d'Adjoints au Maire. (à l'unanimité),

ELECTION des Adjoints

Un appel à candidatures est effectué.

Il est constaté que la liste « Donchery pour tous » comportant 3 candidats aux fonctions d'Adjoints au Maire est déposée.

- 1^{ère} Adjoint Yvelise GALLOT
- 2^{ème} Adjoint Fabrice HAPIOT
- 3^{ème} Adjoint Martine GALLOT

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne.

Les assesseurs procèdent au dépouillement en présence du benjamin et du doyen de l'assemblée.

Monsieur le Maire proclame les résultats :

* nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19
* nombre de bulletins nuls ou assimilés : 0
* suffrages exprimés : 19
* majorité requise : 10

La liste « DONCHERY POUR TOUS » a obtenu 19 voix

FIXE comme suit les indemnités de fonction du Maire et des Adjointes :

FONCTIONS	%
MAIRE	55.70 %
1 ^{ER} ADJOINT	37 %
ADJOINTS (x2)	21.38 %
CONSEILLER (Délégation)	5 %

(à l'unanimité),

DECIDE des délégations consenties au Maire en vertu des dispositions du code général des collectivités territoriales (article L.2122-22) (à l'unanimité),

Séance levée à 10 heures 45.

Le Maire,
Christian WELTER.

